

Comité Régional de Spéléologie Provence Alpes Côte d'Azur

Compte rendu de la réunion de C A du jeudi 18 mars 2021

La réunion s'est tenue en Visio conférence.

Ordre du jour :

- 1/ Préparation AG 2020 du 10 avril 2021.
- 2/ Election du correspondant régional SSF. Le candidat est Alexis Stépanian.
- 3/ Point sur les finances.
- 4/ Aide à la formation.
- 5/ Aide aux projets.
- 6/ Point sur le matériel
- 7/ Questions diverses

Présents :

Isabelle Goupil
Michel Isnard
Annie Legarçon
Raymond Legarçon
Eric Madelaine
Loïc Perrin
Nathalie Rebuffat
Alexandre Vandekerkkhove

Absents excusés :

Jean-Marc Garcia
Sylvie Gibert.
Jérôme Guy
Catherine Paul
Marcel Paul

En préambule Alexandre nous fait part du rejet par la Préfecture pour le changement de Président et de CA apparemment pour une question de domiciliation. Si le problème n'est pas réglé d'ici l'AG nous ferons une AG extraordinaire pour préciser le changement de domiciliation du CSR Provence, Alpes, Côte d'Azur.

La Présidente lance de nouveau un appel pour le poste de secrétaire.

1/ Préparation AG 2020 du 10 avril 2021.

Nous avons préparé tous les détails de l'AG à la Cayre lorsque le couperet est tombé. A savoir le confinement pour les Alpes Maritimes. Nous avons essayé de chercher quelle attestation pourrait convenir et finalement la raison l'a emportée les Maralpins ne pouvant pas se déplacer l'Assemblée Générale se tiendra en Visioconférence. On constate une désaffection pour ce genre de réunion mais nous n'avons pas le choix

2/ Election du correspondant régional SSF. Le candidat est Alexis Stépanian.

Le quorum n'est pas atteint nous ferons un vote par mail.

3/ Point sur les finances.

Alexandre présente le compte de résultat provisoire et nous indique un solde positif de 6 346 €. Eric émet quelques doutes car l'aide aux actions a été importante en 2020. Cependant le résultat s'avère cohérent car les aides aux stagiaires ont été peu nombreuses, le stage Albion a été bénéficiaire, les déplacements très limités et pas d'action du CSR, le rassemblement régional ayant été reporté.

Alexandre nous montre le nouveau tampon du CSR avec sa petite chauve-souris. Eric demande que l'on ajoute SIREN devant la série de chiffres.



4/ Aide à la formation.

Le bureau avait décidé de rembourser les stagiaires après examen du dossier à chaque CA plutôt que d'attendre la fin de l'année. En cas, peu probable, de demandes dépassant nos capacités nous basculerions les dernières demandes sur l'exercice suivant. Nous validons deux demandes reçues et complètes à ce jour.

5/ Aide aux projets.

Nous continuerons à traiter ces demandes en fin d'année en fonction de nos ressources. En effet certaines demandes sont importantes et peu en adéquation avec le budget du CSR. Faut-il fixer un plafond ? Nous en avons discuté en bureau certains projets d'envergure méritent une aide plus substantielle et le CSR a besoin de lisibilité quand à ces capacités financières et nous n'avons ces éléments qu'après les notifications de subventions.

A ce jour nous avons quatre demandes :

Une aide pour l'achat de matériel SSF 06

Une aide pour le projet radon qui sera présenté en Visio le 1^{er} avril

Une aide pour un camp d'été pour étude des pertes de Lignin

Un aide pour le pompage du S2 de la Grotte des Naseaux.

L'expédition Ultima Patagonia est reportée à 2022.

6/ Point sur le matériel.

Jérôme a fait un achat de matériel d'environ 500€. Il nous fait part du fait que des cordes seront périmées en 2021 et 2022. Doum nous indique qu'elle n'a pas de besoin supplémentaire pour son stage. Nous validons l'achat de corde mais cet achat se fera au moment nécessaire car nous ne voulons pas acheter en avance à cause des EPI.

La Présidente

Annie LEGARÇON